

Communiqué de presse du groupe Verts/ALE - 10.03.2022

Commission d'enquête Pegasus sur le scandale de cyber-surveillance et d'espionnage

Le Parlement européen a voté en faveur de la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation de logiciels espions de surveillance ayant servi à espionner des citoyens, militants et journalistes.

Cette décision fait suite aux révélations d'un consortium international de journalistes selon lesquelles de nombreux gouvernements, y compris des États membres de l'UE, ont utilisé le logiciel espion Pegasus du groupe NSO contre des citoyens. Le Groupe des Verts/ALE condamne fermement l'utilisation de logiciels de cyber-surveillance et demande que la commission d'enquête examine l'étendue de l'utilisation de ces technologies d'espionnage, l'implication des gouvernements, notamment européens, et comment aider à mieux protéger les citoyens contre la cyber-surveillance.

Déclaration de **Saskia Bricmont**, membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures :

« L'utilisation des technologies de surveillance pour espionner les journalistes, les avocats, les militants de la société civile et les citoyens est extrêmement préoccupante. Elle entraîne des violations graves des droits fondamentaux, notamment en matière de protection des données, ainsi qu'un effet paralysant pour les défenseurs des libertés individuelles et de l'État de droit. »

« Il est inacceptable que des gouvernements aient ciblé des personnes avec le logiciel espion Pegasus. L'utilisation de la cyber-surveillance piétine les libertés civiles et menace la démocratie et l'État de droit, y compris en Europe. Nous nous réjouissons que la commission d'enquête se penche sur l'étendue de ces pratiques d'espionnage et sur les États membres de l'UE qui ont pu utiliser des logiciels espions pour cibler les citoyens. »

« Nous devons sanctionner les États qui utilisent activement cette technologie et veiller à ce qu'elle ne soit pas utilisée à l'avenir. Toute personne vivant en Europe devrait pouvoir vivre librement sans être espionnée via son téléphone par un État membre de l'UE ou le gouvernement d'un pays tiers simplement en raison de ses opinions politiques, de son origine ou de sa profession. »

Pour plus d'informations :



Lise Schwimmer

Phone: +32 484 436 658 (mobile) / +32 22 838 403 (office Brussels) / +33 388 177 403 (office Strasbourg)